



Compte-rendu du CTR Extraordinaire DGA du 4 mai 2021

La DGA a convoqué, à nouveau, ce matin les organisations syndicales pour un CTR extraordinaire ayant à l'ordre du jour le sujet des lignes de gestion pour les personnels ICT et TCT. La réunion en visioconférence a été très rapide et a duré environ 45 minutes.

La direction est revenue sur les points qui ont été soulevés lors du dernier CTR, le 1er avril et a tenté de défendre un texte qui n'a pas été modifié significativement. La CGT a remis en lumière quelques points :

La LDG dit que « le recrutement des TCT/ICT est ouvert dans des métiers spécifiques et prioritaires, pour lesquels il n'existe pas de corps de fonctionnaires ».

Notre analyse : La situation sur le terrain n'est absolument pas celle-là et un grand nombre de TCT sont recrutés sur des postes avec le corps des TSEF ou d'Ouvriers de l'État.

La LDG dit que la rémunération des TCT/ICT est définie pour être attractive.

Notre constat : Ce n'est pas vrai pour bon nombre de TCT qui ont des rémunérations inférieures à d'autres statuts dont ils partagent les fonctions.

La LDG écrit que la mobilité des TCT/ICT est généralement refusée les premières années qui suivent le recrutement.

La CGT s'exprime sur le fait que ce flou entraîne une gestion arbitraire des demandes de mobilité émanant d'agents dont la situation personnelle évolue ou qui peuvent être impactés par une nouvelle organisation de leur service.

La force de persuasion de la DGA n'a pas empêché les représentants au CTR DGA à voter unanimement CONTRE ces lignes directrices de gestion qui découlent tout droit de la loi de transformation de la Fonction Publique.

Ce vote CONTRE unanime va forcer la DGA à convoquer un nouveau CTR extraordinaire d'ici 8-30 jours.